

# CERTIFICAT DE QUALITÉ

## NF PARQUETS

Société : **HUOT PARQUETS**  
 Usine : 20 avenue de la Gare - BP 25 - 10800 ST JULIEN LES VILLAS - France  
 Identification N°: **13**

### STUDIO PLANCHETTES MASSIVES

<b>Essence :</b> Chêne	<b>Dimensions :</b> Epaisseur : 10 mm Largeur ≤70 Longueur ≤450
------------------------	--

**CLASSEMENT D'ASPECT :** Pr-FCBA / Na-FCBA/Ru-FCBA selon CdC du référentiel

<b>APTITUDE A L'USAGE</b>	<b>Les caractéristiques géométriques :</b> Selon NF EN 13227	
	<b>Humidité des bois :</b> Selon NF EN 13227 (7 à 11 %)	
	<b>Durabilité :</b> Classe d'emploi 1	

<b>CLASSEMENT D'USAGE</b> Selon XP B 53-669	<b>Brut</b>	34*
	<b>Vernis</b>	/
	<b>Huilé</b>	/

**OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS :** non certifié

**OPTION COMPATIBILITE SOLS CHAUFFANTS/ RAFRAICHISSANTS :** non certifié

*\*Si finition (huile ou vernis) appliquée sur chantier, elle doit être conforme aux exigences définies aux § 4.3.2.3 et § 4.3.3.3 des prescriptions techniques pour la classe certifiée*



FCBA atteste de la conformité du produit décrit ci-dessus, dans les conditions prévues par les règles générales de fonctionnement des certifications de FCBA sous marque NF et du référentiel de la Marque NF Parquets.

Ces documents dans leur version en vigueur ainsi que la liste des entreprises et produits sous certification sont disponibles sur le site Internet : [www.fcba.fr](http://www.fcba.fr).

Ce certificat est fondé sur un contrôle permanent et ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. Seules les lames de parquets dont les bottes ou les emballages sont revêtus de la Marque NF peuvent se prévaloir du présent certificat. Le marquage des produits doit être conforme selon le référentiel NF Parquets en vigueur.



Numéro de Certificat : **61/11/015-10**

**LE DIRECTEUR CERTIFICATION  
ALAIN HOCQUET**

Annule et remplace N°: /

Date d'émission : 1er janvier 2023

Valable jusqu'au : **31/12/2024**

Pages :